

Direction de la communication
Tél. : 05 59 46 60 40
Courriel : communication@bayonne.fr

Le 22 octobre 2013

DOSSIER DE PRESSE

STATIONNEMENT
MODE D'EMPLOI

Le point presse de ce mardi 23 octobre vise à communiquer trois informations principales :

1. UNE MISE AU POINT
Le diaporama intitulé « Stationnement, mode d'emploi » présente une mise au point sur différentes idées reçues qui ont récemment circulé sur le dispositif existant à Bayonne. Il vise à rétablir l'information en apportant une réponse point par point à des affirmations erronées.

2. UNE NOUVELLE CAMPAGNE DE COMMUNICATION
La Ville de Bayonne met en place une campagne de communication sur le stationnement en centre-ville.

Elle édite et diffuse trois dépliants qui présentent les meilleures offres de stationnement selon que l'on est résident, que l'on travaille en ville ou que l'on vient effectuer ses achats dans les commerces bayonnais.

- le dépliant « *J'habite à Bayonne – Stationner, mode d'emploi* », sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres des habitants du secteur payant du centre-ville ;

- le dépliant « *Je travaille à Bayonne – Stationner, mode d'emploi* », sera diffusé aux professionnels. Il présente les offres de stationnement les mieux adaptées pour ceux qui viennent travailler en ville. Cette information sera relayée aux salariés ;

Comme le précédent dépliant, il sera disponible dans les différents points d'accueil du public de la Mairie et dans les parkings couverts

- le dépliant « *J'achète à Bayonne – Stationner, mode d'emploi* » sera distribué dans tous les commerces bayonnais pour être mis à la disposition des clients. Ce document met en avant la première heure gratuite de stationnement qui vient d'être étendue à l'ensemble des parkings de la ville (sauf parking Charles De Gaulle) ainsi que l'offre de stationnement proposée via la carte VIP de l'Office de Commerce et de l'Artisanat.

La diffusion de ces dépliants sera accompagnée d'une importante campagne de communication dans les médias et en affichage. Un courrier du Maire présentant les trois dépliants sera spécifiquement adressé à tous les commerçants bayonnais.

3. LA MISE EN ŒUVRE DE LA ZONE BLEUE PARTIELLEMENT DIFFEREE

Enfin, il est à noter que la mise en œuvre du stationnement en Zone bleue sur l'ensemble du quartier de Marracq et le quartier des Arènes est différée. Seul le parking du Trinquet moderne sera en zone bleue à compter du 4 novembre 2013. Il s'agit d'un établissement ouvert au public et pour lequel on ne trouve plus aujourd'hui aucune place de stationnement libre.

Plus d'informations auprès du service Communication de la Ville de Bayonne :
c.jomier@bayonne.fr ; 05 59 46 63 01